

34/874 DU 20/09/84

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

DECRET N° /MTPS.DGTFP.DFP/21024/16  
retirant les dispositions du décret  
n° 35/565/MTPS.DGTFP.DFP du 6.7.83  
portant intégration et nomination de  
Monsieur MTSOUROU Barnabé dans les  
cadres de la catégorie A, hiérarchie  
I du Personnel Diplomatique et Consul-  
laire./-

-----  
MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,  
DE REPOINTE DE LA FONCTION PUBLIQUE  
ET DE LA PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL  
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

-----  
DIRECTION DE LA FONCTION PUBLIQUE  
-----

LE PREMIER MINISTRE,

Ux  
le 20/09/84

(/ISMS :

- (/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
- (/u l'Ordonnance n° 119/84 du 23/08/84 portant modification de cer-  
taines Dispositions de la Constitution du 07/79 ;
- (/u la loi 15/62 du 3.2.62 portant statut général des fonc-  
tionnaires ;
- (/u l'arrêté n° 2037/FP du 21.6.58 fixant le règlement sur  
la solde des fonctionnaires ;
- (/u le décret 62/426 du 29.12.62 fixant le statut commun  
des cadres de la catégorie A des S.F ;
- (/u le décret 62/130/FP du 9.5.62 fixant le régime des  
rémunérations des fonctionnaires ;
- (/u le décret 62/192/FP du 5.7.62 relatif à la nomination  
et à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat ;
- (/u le décret 62/197/FP du 5.7.62 fixant les catégories et  
hiérarchies des cadres créés par la loi 15/62 du 3.2.62 portant  
statut général des fonctionnaires ;
- (/u le décret 62/21/FP-BE du 26.3.62 fixant les conditions  
dans lesquelles sont effectués des stages probatoires que doivent  
subir les fonctionnaires stagiaires, notamment en ses articles  
7 et 8 ;
- (/u le décret 67/50/FP-BE du 24.2.67 réglementant la prise  
d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires re-  
latifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière  
et reclassements ;
- (/u le décret 74/470 du 31.10.74 abrogeant et remplaçant  
les dispositions du décret 62/190/FP du 5.7.62 fixant les eche-  
lonnements indiciaires des fonctionnaires ;
- (/u le décret 81/206 du 9.8.81 portant nomination du Premier  
Ministre ;
- (/u le décret 81/858 du 13.8.81 portant nomination des Membres  
du Gouvernement ;
- (/u le décret n° 84/860 du 20.8.84 portant organisation des  
interims des Membres du Gouvernement ;

DGB

DCF

(/u le décret 74/229 du 10.6.74 portant attribution de  
certains avantages aux Economistes, Statisticiens et des diplômés  
de Grandes Ecoles et Instituts de l'Enseignement Supérieur de  
Commerce ;

(/u le Protocole d'accord du 29.11.80 signé entre la Répu-  
blique Populaire du Congo et l'URSS ;

(/u la Lettre n° 774/SGP du 29.9.83 du Secrétaire Général  
du Plan de mandant l'affectation de Monsieur MTSOUROU Barnabé au  
Ministère du Plan ;

(/u le dossier de l'intéressé ;

Yh

ARTICLE 1er : Sont et demeurent retirées les dispositions du décret n° 83/565.MTFS.DGTFP.DFP/ du 6.7.83 portant intégration et nomination de Monsieur NTSOUROU Barnabé dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I du Personnel Diplomatique et Consulaire.

ARTICLE 2 : En application des dispositions combinées du décret n° 62/426 du 29.12.62 et du Protocole d'accord du 29.11.80 susvisés, Monsieur NTSOUROU Barnabé né le 11 Janvier 1957 à Lékana, titulaire du diplôme d'Etudes Supérieures en Sciences Economiques (ROUMANIE) est intégré dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Administratifs et Financiers (S.A.F) - Administration Générale - et nommé au grade d'Administrateur Stagiaire, indice 710.

ARTICLE 3 : Bénéficiaire des dispositions du décret n° 74/229 du 10.6.74, Monsieur NTSOURCU Barnabé est nommé Administrateur de 2° échelon Stagiaire, indice 890.

ARTICLE 4 : L'intéressé est mis à la disposition du Ministère du Plan.

ARTICLE 5 : Le présent décret qui prendra effet à compter de la date effective de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./-

Brazzaville, le 20 SEPTEMBRE 1984

Par le Premier Ministre,

Le Ministre du Plan,

Pierre MOUSSA  
Le Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Refonte de la Fonction Publique et de la Prévoyance Sociale,

Ange Edouard POUNGUI  
Le Ministre des Finances et du Budget,

Bernard COMBO MALBOMI

Itihi Ossetoumba LEKOUNDZOU

AMPLIATIONS :

- JORPC..... 1
- DGTFP.DFP..... 3
- DFP.EST..... 2
- DGB..... 3
- DCF..... 2
- MINI.PLAN..... 3
- DOSSIER..... 3
- INTERESSE..... 2
- SGCM/BC..... 2